

Image not found or type unknown



Comment prouver une vie commune?

Par **aya33**, le **18/10/2010 à 12:40**

Bonjour, rnje vis avec mon compagnon depuis 2006, on a fait un mariage religieux en attendant le mariage, ma question est comment prouver une vie commune? MERCI

Par **mimi493**, le **18/10/2010 à 14:26**

Vous savez qu'en France, il est interdit d'être marié par un tiers sans être mariés civilement ?
rn rn rn Vous prouvez la vie commune par
rn- le bail aux deux noms
rn- les factures EDF, téléphonern- la même adresse pour les fiches de paye et pour les comptes bancaires
rn- les billets de train/avion aux mêmes dates pour les vacances
rn- des photos avec tirage professionnel indiquant la date au verso montrant le couple ensemble lors de vacances, anniversaire, etc.
rn- témoignages de tiers